



Jalhay Motors Club  
www.jmcasbl.be

# JMC Rallye

## NOTIFICATION NUMERO : 6 .

En vertu de l'article 17.2. des P.S. ASAF en cours de validité,

l'équipage N° : 9

est sanctionné de : La Mise Hors Course

pour avoir commis l'infraction suivante : Assistance non autorisée  
constatée par les CS à l'épreuve

Benjamin DARIMONT  
Lic 490  
Directeur de course

Pour l'équipage,  
N° de lic. :

Le 23 octobre à 18 h 21 .

Le      octobre à      h .